

# Congé senior remis en cause

## Projet de 2133 suppressions d'emplois

Le 17 novembre 2016

Au CCE du 15 novembre, les élus étaient amenés à se prononcer sur le 4<sup>ème</sup> plan de 2133 suppressions d'emplois.

En s'appuyant sur le NCS 2, la direction veut continuer à vider les usines du groupe de ses salariés. C'est plus de travail pour ceux qui restent, plus d'insécurité au poste, une explosion de la précarité et des pressions pour trouver des salariés de moins en moins « volontaires » pour partir.

**La CGT a été le seul syndicat à dénoncer cette nouvelle hémorragie et à revendiquer une embauche d'un intérimaire en CDI pour chaque départ.**

### Congé senior remis en cause pour les ouvriers de fabrication :

Pour toutes les usines, les ouvriers de fabrication ne pourront plus en bénéficier automatiquement. Pour en bénéficier, il faudra que le site soit déclaré en sureffectif.

Si le site ne l'est pas, seuls les ouvriers handicapés pourront partir en congé senior.

**Page 84 du document :** « le congé de maintien dans l'emploi des seniors s'appliquera :

- aux Ouvriers Professionnels, Employés, TAM et cadres - Hors métiers en tension,
- aux Ouvriers Polyvalents UEP sur les sites en sureffectif d'OPUEP ».

**La CGT a été le seul syndicat à revendiquer que TOUS les salariés du groupe continuent à bénéficier du droit au congé senior avec une embauche d'un intérimaire en CDI pour chaque départ.**

### Traitement spécial pour Poissy :

La direction ramène le congé senior de 5 à 3 ans en réduisant l'indemnisation de 75 à 70 % (à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017).

**La CGT a revendiqué le maintien du droit au congé senior à 5 ans indemnisé à 75% avec une embauche d'un intérimaire en CDI pour chaque départ.**

**La CGT appelle tous les salariés à se faire entendre et à et à défendre leur droit à la pré-retraite !**

### Procédures de licenciements et de sanctions toujours en cours !



Jérôme VAN  
GEERTSOM



Jilali  
MABCHOUR



Smaïl  
OUZAI



Jonathan  
DOS SANTOS



Farid  
BORSALI



Nabil  
BARKA

La CGT avait promis des attaques de la part de la direction contre tous les salariés, elles arrivent rapidement avec la remise en cause du droit au congé senior et en prime avec un traitement spécial pour Poissy.

C'est pour cette raison que la direction s'attaque aux militants CGT car son objectif est de s'attaquer à tous les salariés.

**La direction doit arrêter toutes les procédures disciplinaires !**